

La Banque mondiale annonce une collaboration historique entre les BMD

Dossier de la rédaction de H2o
November 2023

La Banque mondiale renforce sa collaboration avec neuf banques multilatérales de développement (BMD) afin d'accélérer la mise en œuvre de solutions. La Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque islamique de développement et la Nouvelle Banque de développement se sont associées à la Banque mondiale dans l'accord scellé le 13 octobre.

Les mesures déjà mises en œuvre ou envisagées par les BMD pourraient générer une capacité de prêt supplémentaire de 300 à 400 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie. Les retombées d'un partenariat plus étroit pourraient être considérables pour les populations des pays en développement, alors que ceux-ci sont confrontés à un cocktail d'islamisme de crises inextricablement liées, où les chocs climatiques et les conflits viennent s'ajouter aux risques de pandémies et au lourd fardeau de l'endettement. Les dirigeants des BMD ont convenu de renforcer la collaboration dans cinq domaines clés : 1. Augmenter les capacités de prêt grâce à des innovations financières, notamment des mécanismes de garantie de portefeuille et des instruments de capital hybride, tout en promouvant une approche commune vis-à-vis des agences de notation de crédit ; 2. Intensifier les efforts collectifs sur le climat dans le cadre de la mise en œuvre des principes communs pour l'évaluation de l'alignement des BMD sur l'Accord de Paris, et améliorer le suivi et la communication de leurs résultats en plus de la publication conjointe de leurs financements pour l'action climatique ; 3. Améliorer la collaboration au niveau national pour accroître l'efficacité des efforts menés conjointement ; 4. Renforcer le cofinancement en harmonisant et en standardisant les processus et avec le souci de gagner en rapidité et en portée ; 5. Créer les conditions d'une participation accrue du secteur privé, notamment par le biais de mécanismes novateurs conjoints qui renforcent la mobilisation de capitaux privés.

Le nouvel accord intervient alors que la Banque mondiale donne une nouvelle impulsion aux partenariats. En plus de travailler en étroite coordination avec les BMD, la Banque intensifie ses efforts de collaboration avec le secteur privé, la société civile, les autres institutions multilatérales et les organisations philanthropiques. Ces partenariats permettent de mutualiser les financements et les compétences, d'améliorer les échanges de connaissances et de données, de partager les leçons de l'expérience et les bonnes pratiques et de multiplier les réseaux de soutien et de plaidoyer nécessaires pour mener à bien des initiatives autour de priorités communes.

Banque mondiale